

Proposition d'appel à une Assemblée Générale départementale

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales s'inquiètent des conditions de rentrée 2018. En effet, le ministère impose une politique de CP et de CE1 à 12 sans avoir les moyens de la financer en postes. A cela s'ajoute une augmentation du nombre d'élèves pour la rentrée prochaine dans le Rhône.

Lors de la carte scolaire de février 2018, plusieurs décisions très négatives ont été prises :

- ⇒ Aucune baisse de seuils possible (comme nous l'avions obtenu l'an dernier pour les maternelles en ordinaire et en dif) voire un non respect des seuils existants alors que le nombre d'élèves par classe est déjà parmi les plus élevés de France.
- ⇒ Aucune création de postes en RASED et division par deux des moyens consacrés aux élèves à besoins particuliers (ULIS, IME, ITEP, SESSAD...) ce qui empêche la réalisation de bons nombres de notifications MDPH.
- ⇒ Modification des règles de calcul des classes CP et CE1 à 12, qui sont désormais créées à partir de 13 élèves...
- ⇒ Suppression de tous les PDMQDC du département au détriment des aides aux élèves de la maternelle aux CM2.
- ⇒ Non respect des décharges de direction en Education Prioritaire où les classes dédoublées ne comptent que pour moitié.

A ces décisions se sont ajoutés :

- ⇒ Le blocage de 40 postes de remplaçants au mouvement en attente de leur suppression pour faire face aux besoins de création de postes en juin et en août.
- ⇒ Des discours très inquiétants de la hiérarchie qui divisent les écoles et les collègues (aux écoles ordinaires, on indique que tous les moyens sont pour l'Education Prioritaire ; aux écoles de l'Education Prioritaire, on indique que tous les moyens sont pour les CP et CE1...)

Derrière des discours convenus du ministère et de notre hiérarchie directe, beaucoup d'écoles, en éducation prioritaire comme en ordinaire, signalent leurs difficultés :

- ⇒ Classes surchargées. Même en REP et REP+, la mise en place des CP et de CE1 à 12 se fait au détriment des autres niveaux qui voient leurs effectifs augmenter.
- ⇒ Manque de moyens d'aide aux élèves en grande difficulté
- ⇒ Difficultés de gestion des élèves hautement perturbants
- ⇒ Fin des PDMQDC...

Les organisations SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SGEN-CFDT, SUD-Education, CGT-Education appellent tous les collègues à :

**une assemblée générale départementale
le mercredi 23 mai à 13H30
à la Bourse du Travail.**

Il s'agira de préparer ensemble des actions pour refuser les conditions d'enseignement que l'on nous impose pour la rentrée prochaine.

Par ailleurs, les syndicaux de l'Education Nationale appellent aussi tous les collègues à être en grève le mardi 22 mai pour la défense du Service Public.